

Assemblée générale du samedi 26 novembre 2011

Adresse : Centre ADEPS, allée du Stade communal à Jambes

Composition de l'Assemblée Générale

Sont présents pour le Conseil d'Administration :

Mesdames Isabelle Delrue, Dominique Sonveaux, ainsi que Messieurs Jean-Pierre Delchef (Président), Jacques Ringlet (Vice-président), Michel Collard (Trésorier général), Patrick Flament, Alain Geurten, Alain Kaison, José Nivarlet, Bernard Scherpereel, Lucien Lopez (Secrétaire général).

Excusée : Madame Dominique Doyen (mission fédérale)

Pour les délégations provinciales des parlementaires :

Bruxelles-Brabant wallon (6 représentants/6)

Messieurs Claude Dujardin, Yves Lamy, Michel Loozen, Jean-Pierre Mespouille (procuration de Robert Culot), Pierre Van Cabeke, et Yves Van Wallendael (procuration de Jean-Marie Vanopphem).

Hainaut (8 représentants/8)

Messieurs Fabrice Appels, Robert Appels, Daniel Hanotiaux, Jacques Lécrivain, Guy Lorent, Jean-Marie Raquez, Jean-René Moyart et Jean-Marc Tagliafero.

Liège (9 représentants/9)

Messieurs Paul Bayard, Jean-Marie Bellefroid, Jacques Brand, Richard Brouckmans, André Debatty, Willy Deward, Christian Grandry, Michel Krawenkel, Jean-Pierre Lerousseaux (procuration de Jean-Claude Croissant).

Luxembourg (3 représentants/3)

Messieurs Paul Groos, Michel Thiry et André Samu

Namur (4 représentants/4)

Messieurs Philippe Aigret, Michel Regnier, Claire Porphyre et Gérard Trausch.

Membre du personnel :

Madame Véronique Laurent.

*
* *

Le Président ouvre l'assemblée générale de l'AWBB à 09h30 et demande d'excuser l'absence de madame Doyen Dominique, en mission fédérale, d'excuser l'arrivée tardive de madame Dominique Sonveaux, pour raisons professionnelles.

Il remercie les membres de l'AWBB qui lui font l'honneur d'assister à l'assemblée générale :

- Monsieur Jean-Claude VANDEPUT, Procureur régional
- Monsieur André Hancotte, Procureur régional
- Monsieur Alain BUCHET, Président-Secrétaire du Conseil Judiciaire régional
- Monsieur Christophe NOTELAERS, Président du Comité Provincial du Hainaut
- Monsieur Guy HENQUET, Président du Comité provincial de Namur
- Monsieur José LAUWERYS, membre du Comité provincial de Namur

Hommage aux défunts

Avant d'entamer les travaux de l'assemblée générale, celle-ci se recueille à la mémoire des personnes disparues depuis l'assemblée du 18 juin 2011 :

- Mr Marc ZYDE, ancien joueur de D1 de Cuesmes et de plusieurs clubs de la région montoise.
- Mr Willy MOULIN, entraîneur et figure emblématique du Dexia Mons Hainaut.
- Mme Nicole FONTAINE, épouse de Mr Pierre Coulisse, président du BCCG2007.
- Mme Francine BERNY, ancienne secrétaire du BC Gozée et qui a également occupé les fonctions de vérificatrice aux comptes à la province de Hainaut.
- Mr Claude VANHEESSEN, ancien joueur et papa de Julien Vanheessen, joueur à l'UBC Binche.
- Mr Robert BERT, membre fondateur et ancien président du CCES Lambusart.
- Mme Claudine MATTIVI, épouse de Mr Guy Martin, secrétaire du R Spirou Pont-de-Loup (0151) et grand-mère de Mr Gilles Martin, arbitre national.
- Mme Brigitte GERAERTS, épouse de Mr Luc Boon.
- Mme Marcelle DELIRE, maman de M. André Hancotte, Procureur Général.
- Mr Freddy BELLENGER, coach à Mariembourg et à Cerfontaine.
- Mr Pierre MOREAU, ancien secrétaire des clubs de Saint-Hubert et Bertrix

- Mr André REMY, papa de Mr José DELIEGE, Vice-président du Conseil d'Appel.
- Mr Haigozum TURSUGIAN coach du RPC Schaerbeek

Mot d'accueil du président

Jean-Pierre Delchef (président) :

Mesdames, Messieurs,

Nous voici réunis pour une assemblée générale technique qui si l'ordre du jour n'est pas trop conséquent contient toutefois l'approbation du budget. A ce sujet, nous pouvons nous réjouir du fonctionnement de nos structures, telles qu'elles existent depuis maintenant 10 ans puisqu'elles sont efficaces et performantes. :

- *Le budget a été préparé et approuvé par le conseil d'administration lors de sa réunion du 25 octobre 2011*
- *Il a été transmis dans les délais soit le 28 octobre 2011 aux parlementaires et publié sur le site via la newsletter.*
- *La commission financière s'est prononcée au terme des travaux de la réunion du 9 novembre 2011.*
- *La commission législative a procédé aux derniers préparatifs le 16 novembre 2011.*
- *Et l'assemblée générale de ce 26 novembre a le devoir de se prononcer sur un budget en équilibre.*

Je vous propose d'entamer nos travaux.

1. Contrôle des pouvoirs des parlementaires Application de l'article PA 32

Les 30 parlementaires sont présents donc la majorité simple est d'application et la majorité des 2/3 pour les statuts, s'il y en a.

2. Rapport de la Commission Financière

Jean-Pierre Delchef (président) : Je donne la parole au président de la commission financière.

C. Dujardin (BBW):

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil d'administration,
Mesdames, Messieurs les Parlementaires,*

Après approbation par les membres du CA, tous les parlementaires ont eu l'occasion d'examiner le budget 2012 et de poser des questions de quelque nature que ce soit et ceci par l'entremise du représentant de leur province au sein de la commission financière.

Une synthèse des questions a été établie par notre secrétaire.

Comme suite à un décès dans la famille de notre représentant liégeois, les questions de cette province ont été ajoutées le jour de la réunion.

Cette réunion avec le Président, le Secrétaire général et le Trésorier général ainsi que du Directeur Financier de l'AWBB et les cinq membres de la Commission (LIEGE était représenté par le Président des Parlementaires) s'est déroulée le mercredi 9 novembre 2011 à 19 H. où tous les documents ont été examinés avec soin.

Tous les membres s'accordent pour dire qu'il est très difficile d'établir un budget quand il est tributaire à 60 % de subsides et de produits extérieurs aléatoires qui, de plus, sont imputables d'une année à l'autre.

Nous voulons remercier tout particulièrement Michel COLLARD, trésorier général de l'AWBB, pour le travail supplémentaire réalisé par la rédaction de tableaux explicatifs des exercices budgétaires 2011 et 2012, le calcul des subsides provinciaux et les frais de fonctionnement des comités provinciaux.

*Le budget proposé initialement présentait un boni de € 1.453,00
Après examen, le CA nous présente un budget en boni de € 6.453,00*

Faisant suite à notre demande des années précédentes, nous avons reçu les situations de réalisation, de l'année en cours, arrêtées au 31/10/2011.

Certaines provinces attirent l'attention que certains postes dépassent déjà le budget annuel 2011. Le but de la demande de la situation de réalisation est de vérifier si la demande du nouveau budget correspond à la réalité.

Nous aurons l'occasion d'analyser les détails de comptes lors de l'examen du bilan.

Nous ne nous faisons pas trop de soucis, sachant que les hausses de réalisation sont souvent couvertes par des subsides non prévus.

Quant à notre demande de motivation ou de commentaire, certains membres du CA ont très bien expliqués le pourquoi des montants autant en plus qu'en moins.

Malheureusement, tous les membres du CA n'ont pas « justifié » leur demande.

Nous avons relevé dans la masse, quelque 19 questions qui auraient pu être évitées si un bref commentaire nous avait été exposé.

Nous demandons à tout un chacun de faire un effort pour les prochains budgets et ne pas se limiter à un commentaire tel que tous les postes sont subsidiables.

Au terme de ses travaux, les membres de la commission financière émettent un avis favorable sur le projet de budget 2012 et proposent à l'assemblée de l'approuver.

Je voudrais remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration et au suivi de ce budget, en particulier le secrétaire de notre commission qui a exécuté un travail très important sur un laps de temps très court.

Jean-Pierre Delchef remercie Claude Dujardin.

3. Approbation du T.T.A.

Jean-Pierre Delchef (président) : ce vote se fera en deux temps :

- l'indexation du poste 1050, à savoir les contributions des clubs au 01/01/12
- indemnité des visionneurs

3.1. Proposition d'indexation du TTA

Michel Collard (trésorier général) : il s'agit de l'application du PF12 bis, qui précise que l'indexation est automatique sauf si l'assemblée générale en décide autrement. La commission financière est d'accord et il appartient maintenant à l'assemblée générale d'entériner cet accord.

Pas d'interventions

Jean-Pierre Delchef (président) : marquez-vous votre accord sur l'automatisation de l'indexation des postes au TTA ?

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	6	8	9	3	4	30
Contre	0	0	0	0	0	0
Abs.	0	0	0	0	0	0
<i>Majorité simple ></i>					Résultat	OUI

3.2. Fixation de l'indemnité pour visionneurs

Jean-Pierre Delchef (président) : nous sommes tous au courant des erreurs collectives. Nous avons pris le risque au conseil d'administration de soumettre le point à l'ordre du jour. Quelle que soit la manière, il appartient à l'assemblée générale de se prononcer sur l'indemnité de visionnement : 15 euros au lieu de 12,80 euros.

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	5	0	0	3	4	12
Contre	1	8	9	0	0	18
Abs.	0	0	0	0	0	0
<i>Majorité simple ></i>					Résultat	NON

Jean-Pierre Delchef (président) : la proposition est définitivement rejetée et je m'engage à ne pas la représenter au mois de mars

Fabrice Appels (Hainaut) : il y a toujours un problème dans le TTA en ce qui concerne les clubs visiteurs et visités, comme il va être remanié avec l'indexation, profitons en pour corriger ce point.

Michel Collard (trésorier général) : ce sera chose faite.

4. Présentation du Budget de l'année civile 2012

Michel Collard (trésorier général) : tout le monde a pu prendre connaissance du budget. Le budget est en équilibre mais il présente une augmentation par rapport à 2011 mais ceci est

expliqué par le budget subsides, en augmentation aussi. Les subsides pour la direction technique sont alloués par la direction générale des sports (ADEPS).

La commission financière a reçu une réponse à toutes les questions posées et a reçu d'amples explications en séance. S'il reste des questions, je vous invite à les poser maintenant.

Jean-Pierre Delchef (président) : remercie Mr Collard pour la présentation qui constitue un long travail. Nonobstant la méthode de travail suivie, y- a- t-il encore des questions ?

Richard Brouckmans (Liège) : nous avons reconnu l'effort pour la présentation du budget et l'en remercions. Néanmoins, trop de questions restent encore à poser :

Nous avons constaté les dépenses faites sans qu'un budget ait été alloué.

Je vois dès lors un import sur le patrimoine alloué et puis supprimé. Pourquoi a-t-il été mentionné ?

Parfois, il y a des erreurs dans le tableau. Des projets en cours mais nous ne savons pas lesquels.

Vous ne prévoyez pas de Summer Tour mais vous prévoyez quelque chose de nouveau ou semblable.

Poste 1300 : répartition différente. Pourquoi cette différence ?

Nous aimerions avoir une information plus complète à ce sujet. Je m'étonne que toutes ces questions viennent principalement de notre province.

Enfin, je m'interroge sur le rôle du directeur financier qui aurait pu limiter les erreurs.

Jean-Pierre Delchef (président) : l'essentiel des questions aurait du être posée à la commission financière sinon je ne vois pas l'utilité d'une telle réunion. Le secrétaire de la commission financière a transmis toutes les réponses en date du 15 novembre 2011 et je suis convaincu que le représentant de Liège a tenu son rôle de porte parole.

Au niveau politique, je rappelle que le budget est de la responsabilité du conseil d'administration, que notre directeur financier doit simplement nous dire si ça tient la route ou non, c'est sa responsabilité technique. Et son rôle s'arrête là.

Nous aurions pu mieux faire et nous en sommes conscients. Nous sommes bénévoles et si nous pouvions être plus performants, nous le serons.

Pas de budget pour le Summer Tour, nous ne pouvions pas le dire le 25/10 puisque nous n'avions pas la confirmation du cabinet du ministre sur d'autres projets déposés.

De nouveaux moyens de promotion seront dévoilés tout à l'heure. Je laisse Michel Collard répondre aux autres questions mais tout avait été dit à la commission financière.

Michel Collard (trésorier général) : le rapport est peut être un peu laconique. L'impôt sur le patrimoine résultait des fonds déposés chez Ethias. Nous avons été imposés sur le patrimoine et Ethias ayant supprimé cet investissement, nous n'avons plus ce type de fonds donc plus de raison de le laisser dans le budget.

Monsieur Bellefroid n'a peut être plus eu l'occasion d'expliquer les réponses faites à la commission financière puisque absent à la dernière réunion.

Richard Brouckmans (Liège) : je voudrais ajouter une chose. Conscient que vous soyez tous des bénévoles mais au sein de la fédération, il y a des professionnels et un directeur financier et quand je travaillais encore, je vous prie de croire que le directeur financier avait un autre œil que le vôtre. Vous êtes bénévoles, bravo, mais vous avez un professionnel et j'estime que c'est son devoir d'assurer et de parfaire le budget.

Les amortissements auront une influence en fin d'année sur le résultat. Il est possible qu'avec les amortissements, ce bénéfice disparaisse.

Jean-Pierre Delchef (président) : Société commerciale d'un côté, ASBL de l'autre. Je rappelle le directeur financier a un rôle technicien et non politique. Nous lui soumettons le budget et il nous dit ce qu'il en pense. Il ne lui appartient pas de juger les montants. Lors du bilan qui sera présenté au mois de mars, nous répondrons aux questions en temps utile

Michel Collard (trésorier général) : je voudrais informer l'assemblée générale que vu l'importance des subsides que nous recevons, la fédération Wallonie Bruxelles a envoyé un audit financier durent 2 jours à l'AWBB. Le rapport a été remis à la communauté française, qui le remet à la Cour des comptes. En tous cas, nous sommes sous tutelle financière ; le contrôle se fait non seulement par les parlementaires mais aussi par les pouvoirs institutionnels.

Michel Regnier (Namur) : je désirerais aborder le poste 4207, budget arbitrage. Je suis inquiet de voir ou de ne pas voir sur le site certaines choses. J'aimerais un peu plus de visibilité.

Jean-Pierre Delchef (président) : je rappelle notre ambition d'aujourd'hui : notre ambition concerne le budget 2012. Si la situation 2011 vous inquiète, attendez la fin de l'exercice. Il n'est pas impossible que tous les frais imputés à la FRBB ne se trouvent pas encore dans le document présenté. Sans se prononcer aujourd'hui sur le bilan 2011, il est beaucoup trop tôt.

Par contre, l'augmentation du poste arbitrage FRBB 2012 s'explique par une réorganisation.

Remarque sur la publication des PV sur le site : le point est mis à l'ordre du jour du conseil d'administration de la FRBB de lundi. Une refonte du site est prévue. Vous devriez apprécier que des moyens supplémentaires seront mis à disposition

Michel Regnier (Namur) : j'insiste sur la visibilité de l'action.

Jean-Pierre Delchef (Président) : je reviendrai sur ce point ultérieurement

Gérard Trausch (Namur) : revenus bancaires : il est peut être dommage qu'on ne puisse pas placer un montant dans ce poste. Concernant la direction technique, une somme de 10.000 euros est mentionnée, sans que l'on puisse être informé là-dessus.

Au niveau du département informatique, je constate qu'au niveau Infomat, on met en place un nouveau contrat, archivage, développement informatique avec des conséquences budgétaires
Poste 5114 : somme budgétaire : 19900 € pour la cellule médicale. Les objectifs de l'année passée étaient très intéressants. Y a-t-il des projets pour finaliser ce poste budgétaire ?

Jean-Pierre Delchef (Président) : Rien ne nous interdit de compléter l'information déjà donnée.

Michel Collard (trésorier général) : pour les revenus bancaires, on aurait pu mettre un chiffre mais l'année passée on avait surestimé le revenu. J'aurais pu mettre un chiffre mais aurait il été juste ?

Nous avons contacté plusieurs banques et nous sommes tenus d'avoir l'aval d'Ethias pour changer de banque. Il serait bien que le nouveau partenaire bancaire soit également partenaire

sponsoring. Ethias se retire du secteur bancaire et nous cherchons un nouveau partenaire

Jean-Pierre Delchef (président) : le contrat Ethias vient à échéance le 31/12/2011 et nous sommes actuellement en discussion. Vous comprenez qu’Ethias ne souhaite pas voir comme partenaire de l’AWBB, AXA par exemple. Nous agissons de manière prudente.

Alain Geurten (conseil d’administration) : en ce qui concerne le département informatique, étant donné que la Communauté française ne nous subsidie plus à ce niveau, nous avons adapté ce que nous payons chez Infomat, d’où grosse augmentation. L’archivage commencera début 2012.

Jean-Pierre Delchef (président) : il y a la reprise des charges payées jusqu’ici par la communauté française. Nous ne sommes pas encore prêts pour vous présenter ce projet

En ce qui concerne le poste informatique à la direction technique : nous devons parler à nos jeunes autrement, la manière que nous employons actuellement est dépassée.

Il faut que nous puissions utiliser d’autres moyens de communication. Bref, il faut évoluer, notre direction technique est une direction technique jeune qui a l’ambition, de là découle le projet de revoir l’informatique.

Dans le cadre d’une deuxième phase de reconversion du site, l’ambition de la direction technique est d’avoir sur notre site un compte ‘mon awbb’ ou chaque membre de l’AWBB pourra se connecter : cours, examens, cliniques. L’idée est de pouvoir moderniser notre site : un volet tout public et un volet technique avec vidéos en ligne, achat de DVD.

Les 10.000 euros permettront à nos partenaires informatiques de développer le tout.

Gérard Trausch (Namur) : ma question voulait aller plus loin, je comprends l’aspect direction technique. Quelles sont les sensibilités, qui fait quoi. On va aller vers un contact plus personnalisé mais on n’exclut pas que l’on puisse parler d’arbitrage, formation des dirigeants, formation des entraîneurs.

Jean-Pierre Delchef (Président) : non. Je le répète, c’est la seconde phase de modernisation du site. Après viendront les autres volets : arbitres, formation des dirigeants.

Les professionnels de l’AWBB ont constaté qu’on pouvait mieux faire. On a 1399 entraîneurs membres de l’AWBB diplômés.

Si on peut trouver un moyen plus rapide pour pouvoir les contacter, pour quoi pas ? Facebook, Twitter font également partie de projet là.

Pourquoi l’AWBB attendrait encore plus longtemps pour se lancer dans ses nouveaux moyens de communication ?

Concernant la cellule médicale, on a convaincu la Communauté française du bien-fondé d’avoir une cellule médicale. Lancée en 2011, on continue en 2012.

Tous les sportifs de haut niveau peuvent faire appel à cette cellule médicale, kiné, médecin. Ils n’ont rien à payer, le budget payé à 100% par la Communauté française. Nous avons une structure de soutien médical.

Quand on envoie des filles jouer en Sibérie, il est utile à leur retour, que ces filles puissent s’adresser à des contacts proches. Nous sommes la seule fédération à l’avoir et nous montrons l’exemple. La structure est validée par la Communauté française.

Revenons au budget et passons aux votes.

5. Approbation du budget de l'année civile 2012

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	5	8	8	3	4	28
Contre	0	0	0	0	0	0
Abs.	1	0	1	0	0	2
Majorité simple >					Résultat	OUI

Jean-Pierre Delchef (Président) : les personnes qui se sont abstenues souhaitent elles se justifier ?

Richard Brouckmans (Liège) : je me suis abstenu pour vous encourager à améliorer encore la présentation du budget.

Yves Lamy (BBW) : je suis heureux d'avoir entendu ce qu'il a été dit ici mais j'aurais voulu l'entendre avant.

6. Approbation des interprétations données par la Commission Législative

Néant

7. Interpellations et motion de confiance

Néant

8. Cooptation de Mr Patrick Flament au sein du conseil d'administration

Rappelons que Jacques Monsieur a donné sa démission, le conseil d'administration a coopté monsieur Patrick Flament. Lors de l'établissement de l'ordre du jour de l'assemblée générale, nous avons noté cooptation sur le document. Puis en relisant la loi sur les ASBL, nous nous sommes aperçus que les cooptations n'étaient pas permises. D'autant plus que la Communauté française nous l'avait rappelé lors de l'arrivée des dames au conseil d'administration.

Nous devons présenter un dossier avec 20 % de dames au conseil d'administration. Nous devons prévoir une assemblée générale extraordinaire chaque fois qu'une dame nous quitte. Ici se pose la même question et donc il faut voir si vous aller coopter ou élire Mr Flament. Nous devons modifier nos statuts, une proposition sera faite pour le mois de mars.

Voici la proposition du conseil d'administration pour aujourd'hui : élection de Patrick Flament aujourd'hui. Ce qui nous permet de rattraper légalement le tir.

Le débat est ouvert pour voir ce que vous en pensez, nous permettre d'œuvrer jusqu'à la fin de la saison avec 12 administrateurs.

Si vous acceptez, Patrick Flament reprendra le mandat de Jacques Monsieur.

Jean-Marie Bellefroid (Liège) : je suis quand même étonné parce que l'article 64 est très clair. Le membre coopté assurera l'interim jusqu'à la fin de la saison

Jean-Pierre Delchef (Président) : alors nous appliquons des statuts illégaux

Jean-Marie Bellefroid (Liège) : nous l'avons fait jusque maintenant

Jean-Pierre Delchef (Président) : la Communauté française a attiré notre attention là-dessus lors des dernières élections dames en 2009. L'assemblée générale devra se prononcer sur la modification du PA 64 en mars 2012.

Claude Dujardin (BBW) : je propose de l'élire aujourd'hui jusqu'au 30/06/2012.

Jean-Pierre Delchef (Président) : alors il sera réélu pour 5 ans au mois de juin 2012.

Gérard Trausch (Namur) : la loi des ASBL ne nous interdit pas de placer dans nos statuts la cooptation. Je crois que l'article PA 64 doit être d'application. Si on modifie cet aspect là, il est clair qu'on enlève la cooptation aux élections

Jean-Pierre Delchef (Président) : juridiquement la loi sur les ASBL ne prévoit pas la cooptation et ne vise que pour l'administration d'une ASBL, l'élection. La thèse de la Communauté française est de dire non et on se doit de respecter ses prescrits.

L'option retenue est l'élection, point. Ce que l'on fait au niveau provincial, la Communauté française ne s'en inquiète pas. Elle ne connaît que deux structures : le conseil d'administration et l'assemblée générale.

Nous avons deux options : soit l'élection jusqu'au 30/06/2012 avec ensuite une nouvelle élection pour 5 ans, soit une élection pour terminer le mandat.

Willy Deward (Liège) : nous sommes en illégalité en cooptant. Le conseil d'administration est il en illégalité aussi et tout ce que Patrick Flament a fait jusqu'à présent est il donc conforme ?

Jean-Pierre Delchef (Président) : il couvert par le conseil d'administration.

Willy Deward (Liège) : a l'avenir, il faudra attendre une assemblée générale pour compléter le conseil d'administration et ne plus coopter

Jean-Pierre Delchef (Président) : si on doit travailler à 11 au lieu de 12, on peut prendre un personne mandatée par le conseil d'administration. L'option de Claude Dujardin est la plus favorable

Votes pour proposition de **Claude Dujardin** : 28 pour 2 contre

Après appel nominal, les parlementaires sont appelés pour déposer leur bulletin de vote dans l'urne.

Le bureau de dépouillement sera composé de Madame Claire Porphyre (Namur), et MM Jean-Marie Raquez (Hainaut), André Debatty (Liège), Michel Thiry (Luxembourg), Michel Loozen (Bruxelles Brabant Wallon) et Alain Kaison (conseil d'administration).

9. Approbation des conventions et nominations faites par le Conseil d'Administration (document 6)

9.1. Nominations des membres des organes judiciaires de l'AWBB

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	6	8	9	3	4	30
Contre	0	0	0	0	0	0
Abs.	0	0	0	0	0	0
Majorité simple >					Résultat	OUI

9.2. Nominations des membres des organes judiciaires de la FRBB (

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	6	8	9	3	4	30
Contre	0	0	0	0	0	0
Abs.	0	0	0	0	0	0
Majorité simple >					Résultat	OUI

10. Mise à jour des Statuts de l'A.S.B.L. et du R.O.I., par urgence.

Néant

11. Nouvelles de la FRBB

11.1. Création d'un département national arbitrage pour info

Jean-Pierre Delchef (Président) : six membres ont été désignés : 2 AWBB, 2 VBL et 2 BLB. Les membres de l'Awbb sont Alain Delsemme et Jacques Monsieur. Après démission de Jacques Monsieur, le poste a été repris par Patrick Flament. Quelques réunions ont eu lieu. Patrick, si tu veux dire quelques mots, c'est à toi.

Patrick Flament (conseil d'administration) : j'espère que ça répondra en partie de la remarque de Michel Regnier. Nous avons demandé que des procès verbaux existent. Ils ne peuvent pas être publiés sur le site de l'AWBB mais devront l'être sur celui de la FRBB, c'est en discussion pour l'instant.

D'un autre côté, un des gros avantages, c'est qu'il y a un lien entre les 3 divisions nationales. On se parle, ce qui ne se faisait pas jusqu'à présent : il y a un lien entre la BLB et les divisions 2 et 3 et 1 dames.

Un autre nouvel élément est la Development League : équipes de D1 qui jouent dans un championnat de jeunes. Les 2 ailes ont proposé un nombre d'arbitres potentiels.

Le gros avantage, c'est que ces arbitres apprennent la mécanique à trois et sont en contact avec les arbitres de D1. Un arbitre de D1 désigné avec un jeune potentiel et établi un rapport en fin de match (ce rapport n'a pas d'influence sur les classifications) mais aide et encourage le jeune. Ce système nous donne la possibilité d'avoir des installations et des démonstrations sont faites aux jeunes et nous sentons une grande motivation chez ces jeunes là. Certaines barrières sont en train de sauter et nous aurons plus de possibilités.

Un stage aura lieu au mois de décembre pour les divisions 2, 3 messieurs et 1 dames pour ceux qui veulent y participer. Lucien van Kerschaever viendra faire une démonstration avec les jeunes de D1.

Jean-Pierre Delchef (Président) : Le rapport sera établi au 30/06. Pour compléter Patrick Flament, le site de la FRBB est en réécriture. Vous direz qu'il n'y pas de procès verbal, c'est vrai. Les résultats nationaux sont difficiles à trouver, c'est vrai. L'ambition est de pouvoir travailler avec comme source la FRBB mais de chez nous. Lien se ferait depuis les sites des deux ligues vers l'arbitrage, etc.

Michel Regnier (Namur) : je veux simplement revenir sur la motivation de jeunes : nous devons continuer dans ce sens là mais aussi éviter la démotivation des vieux et essayer d'équilibrer les lieux des stages (qui se font toujours à Anvers)

Patrick Flament (conseil d'administration) : je comprends bien la remarque et nous irons à Liège en janvier. Nous sommes liés. Les clubs de D1 offrent les joueurs, offrent les coachs et les installations. Des repas sont prévus. De plus, les jeunes sont en contact avec les installations où ils arbitrent déjà.

Michel Regnier (Namur) : L'arbitrage national, c'est 25 clubs et pas seulement 4

Patrick Flament (conseil d'administration) : d'accord. Seulement, nous sommes au niveau national et nous ne pouvons pas dire que nous allons nous occuper des 4 clubs francophones uniquement

C'est un ensemble de personnes et il faut tenir compte de tout le monde

Jean-Pierre Delchef (Président) : Je vous ai également promis des nouvelles du dossier BMC : les discussions se font actuellement entre experts comptables désignés par la cour d'Anvers et par les avocats de la FRBB. Il m'a été demandé d'établir une nouvelle stratégie pour le 20/12/2011.

En conclusion, ce dossier ne sera certainement pas terminé pour fin 2011.

12. Divers.

Jean-Pierre Delchef (Président) : les divers se feront en deux temps :

1. intervention du groupe de Luxembourg.

Michel Thiry (Luxembourg) : dans la comptabilité des amendes, j'ai constaté que le relevé des amendes était impressionnant au niveau de absences de licences techniques pour coach, avec un total de 36.000 euros.

Ces chiffres m'interpellent et veulent dire qu'il y a un réel problème. Une réflexion s'impose sur l'obligation de la licence technique dans toutes les divisions. Je ne remets pas en cause les diplômes. Les clubs ne trouvent plus de diplômés. Y a t il besoin de diplômés dans les divisions inférieures ? Ne pourrait-on pas demander à l'ADEPS ou l'AWBB de donner (boni) aux clubs qui forment les entraîneurs plutôt que de les pénaliser quand ils n'en trouvent pas ? Quota par club ? Formule jury central pour les futurs coaches ? Je ne souhaite pas réponse aujourd'hui mais je souhaite que ma réflexion puisse susciter un débat éventuel.

Jean-Pierre Delchef (Président) : ceci est en cours de réflexion à la Direction Technique et devra être présenté à l'ADEPS, au conseil d'administration puis et à l'assemblée générale de

mars 2012. Le message que vous passez est connu et nous en discutons actuellement. Les résultats vous seront transmis début de l'année prochaine. Nous introduirons quelque chose qui entrerait en vigueur au 01/07/2013. Tout cela fait partie d'un grand projet.

2. Plan basket.

Jean-Pierre Delchef (Président) : Raphaël Obsomer est parmi nous pour nous présenter ce plan basket.

Bref rappel chronologique : le 3/05/11, nous recevons un appel téléphonique du cabinet du Ministre nous disant : venez à Namur pour un grand projet.

Le surlendemain, le cabinet nous demande de leur présenter un plan ambitieux.

Le plan fut déposé, discuté, négocié puis approuvé par le Ministre des Sports

Le 10 novembre 2011, nous recevons l'accord du cabinet avec l'engagement d'organiser une conférence de presse le 16 novembre 2011. Ce qui fut fait.

Je passe la parole à Raphaël Obsomer pour la présentation de ce plan basket.

Raphaël Obsomer (directeur technique) : Les grandes lignes sont les suivantes :

Le plan du Ministre couvre différentes facettes de la gestion de notre discipline :

Les objectifs du plan, **en collaboration avec l'AWBB**, visent à :

- améliorer l'encadrement des jeunes francophones tant dans une optique d'élite que dans une optique « sport pour tous » ;
- améliorer la promotion globale de la discipline en axant cette promotion sur les tout petits, par l'entremise du 3vs3 et des femmes.

AXE 1 : AWBB

A. Volet initiation

L'AWBB va revoir la formule des championnats de jeunes 6-10 ans pour la saison 2012-2013 :

Afin de concrétiser ces objectifs, le basket, de 6 à 10 ans, reposerait sur **le 3 contre 3**, qui est une forme de jeu plus adaptée pour les plus jeunes et qui permet un meilleur équilibrage des équipes où tout le monde joue.

Un kit pédagogique minibasket serait transmis aux clubs par groupe de 24 joueurs.

Le Kit se compose de brochures pédagogiques et de panneaux permettant la délimiter les terrains de 3vs3.

Le 3vs3 serait également, via une structure itinérante, proposé dans les écoles.

Les clubs à proximité seront associés aux opérations d'initiation/découverte.

B. Volet Elite

Mise à disposition de moyens supplémentaires pour le centre de formation

C. Volet Formation

L'AWBB projette la création d'une école de détection, de formation et de perfectionnement pour les cadres sportifs, les dirigeants et les arbitres.

D. Volet Fair-Play

Octroi d'une enveloppe dans le cadre de la promotion du sport pour une campagne de **promotion du basket auprès du public féminin** ainsi que d'une opération fair-play qui se matérialisera par la **distribution de ballon « compétition » aux équipes de jeunes** des clubs de la FWB.

AXE 2 : Formation des jeunes

A. Clubs des divisions nationales :

Octroi d'un subside forfaitaire et d'une aide à l'emploi

B. Clubs des séries régionales et provinciales :

Octroi d'un subside calculé sur la base de critères objectifs à savoir

- Nombre d'équipes de jeunes alignés en compétition
- Nombre d'arbitres (provinciaux, régionaux, nationaux)
- Nombre d'entraîneurs diplômés (animateurs, initiateurs, aide-moniteurs et moniteurs).

(La présentation sera transmise après un dernier contact avec le Cabinet relatif aux modalités pratiques de la subside des clubs)

Jean-Pierre Delchef (Président) : Merci Raphaël pour cette présentation. Le ministre cherche des fédérations pilotes et nous sommes la première fédération reconnue à pouvoir bénéficier d'un plan basket. C'est un travail au quotidien et vous avez ici plus qu'un début de réponse à votre question sur le budget (augmentation du budget de la Direction Technique). Le travail présenté ici n'est qu'un début.

André Debatty (Liège) : c'est tout simple, c'est un exposé clair et agréable mais malheureusement, c'est du vent. Nous n'avons pas de gouvernement alors attendons un petit peu.

Jean-Pierre Delchef (Président) : nous n'avons pas de gouvernement fédéral. Est-on bien sûr de ce qu'on présente ? La question a été posée plusieurs fois au cabinet. Si la presse relaie, si le Ministre insiste, c'est qu'il est sûr de lui. Si le projet existe et s'il se développe pourquoi ne pas continuer à mettre à disposition ce qui a été voté.

Il s'agit d'un projet étalé de 2011 à 2014. Les premiers subsides seront versés dans les meilleurs délais. Le tout sera géré par la communauté française et contrôlé par l'AWBB.

Toutes les informations demandées aux comités provinciaux et au département arbitrage ont été transmises dans les délais. Exigeons l'impossible et l'impossible a été promis par le Ministre devant tout le monde.

Michel Thiry (Luxembourg) : je suis très heureux de ce projet. Y aura t il un cahier des charges bien précis ? Par exemple, les arbitres seront ils répertoriés ou non ? Équipes de jeunes : est ce que les clubs ne seront pas tentés de faire deux équipes poussins de six joueurs au lieu d'une de 12 joueurs ?

Jean-Pierre Delchef (Président) : c'est le principe du PF18 : commencer le championnat et le terminer pour recevoir un subside.

Jean-Marie Bellefroid (Liège) : je voudrais savoir si la présentation de Raphaël Obsomer sera dans le procès verbal. Les documents transmis lors de la présentation du ministre ne correspondent pas aux chiffres présentés par Raphaël Obsomer.

Raphaël Obsomer (directeur technique) : deux choses peuvent expliquer ces différences : j'ai retiré le plan programme dans ma présentation et dans les calculs, le plan 'fair play' avait été compté 4 quatre fois

Paul Groos (Luxembourg) : en ce qui concerne le projet 3c3, quand sera t on informé ?

Jean-Pierre Delchef (Président) : premièrement, une réunion avec les comités provinciaux est prévue le 12/12/2011 et deuxièmement, ça dépend du projet concernant les licences techniques.

Paul Groos (Luxembourg) : nouvelle formulation. Amener le fruit dans les paniers des clubs pour qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires. Et si on les oblige à tout changer, pas sur qu'ils adhèrent tous. Projet tout à fait autre et on ne peut pas changer radicalement sans les avertir

Gérard Trausch (Namur) : c'est une aubaine et je voudrais adresser mes félicitations à Raphaël Obsomer. J'anticipe, mais je voudrais qu'on évite un écart de plus en plus important. Rappelons que le sport de haut niveau ne se nourrit que de la base. Mon sentiment est le suivant : est ce que les clubs vont suivre et s'adapter et je pense que ce sera difficile pour de nouveaux clubs

Raphaël Obsomer (directeur technique) : d'abord je voulais remercier tous les clubs féminins. Cela fait un an qu'on travaille avec eux et on est partis de cette base là.

Pour répondre à ta question, j'ai fait une modélisation avec tous les clubs de l'AWBB. Certains clubs du bas de l'échelle peuvent aller chercher jusqu'à 15.000 euros de subsides par an mais ça demandera du travail administratif.

Gérard Trausch (Namur) : les dirigeants seront ils assistés par l'AWBB ?

Fabrice Appels (Hainaut) : a force de les assister, les gens ne feront plus rien

Je voudrais remercier Raphaël Obsomer pour son travail ambitieux. C'est génial pour le basket et félicitations. Ca ne fait pas de mal de le dire.

Plus d'autres interventions.

Jean-Pierre Delchef (président) : il nous reste deux 2 points : les résultats de l'élection et les divers.

Elections : pour 29 - contre 0 - abstention 1

Monsieur P. Flament est élu jusqu'au 30 juin 2012.

Divers :

Michel Thiry (Luxembourg) : il n'y a plus de match à la télé RTBF et sur les télés locales. Où est le problème ?

Jean-Pierre Delchef (Président) : le problème est à gérer par la BLB. Contrat exclusif entre la BLB et la RTBF. Les deux parties ne se rencontrent pas pour le moment. Ethias n'est pas des plus heureuse puisque c'est notre sponsor principal et il n'y a forcément plus de visibilité.

Pour ce qui concerne les télés locales, c'est à voir

Mesdames, messieurs,

En tant que représentant de tous les clubs, soyez assurés que les moyens que vous nous avez donnés pour 2012 seront bien gérés avec toute la transparence nécessaire.

En un mot comme en cent, c'est l'union qui fait la force et nous l'avons prouvé encore une fois que nous pouvons avancer ensemble.

Pierre Vancabeke (BBW) : je voudrais juste ajouter qu'il est midi et nous pouvons terminer tôt grâce à l'idée que nous avons eu il y a quelques années de créer cette commission financière.

L'assemblée générale se termine à 12h00

Jean-Pierre Delchef
Président

Lucien Lopez
Secrétaire général